



Priscilia DAXHELET

Coordinatrice

@ : priscilia.daxhelet@province.namur.be

Tel. : 081/25.68.52

GSM : 0470/92.05.92



Maude BIETTLOT

Juriste

@ : maude.biettlot@province.namur.be

Tel. : 081/25.68.51

GSM : 0470/92.07.88



Kevin LIBIOUL

Gestionnaire de l'information

@ : kevin.libioul@province.namur.be

Tel. : 081/25.68.51

GSM : 0470/92.07.50

Sous la direction de
Madame Marie MUSELLE, Commissaire d'arrondissement
de la Province de Namur
Monsieur Peter HUYBRECHTS, Officier de liaison
auprès du Gouverneur
Monsieur Michel REMACLE, Directeur Coordinateur
de la Police fédérale
Monsieur Stefan D'HERDE, Directeur des Opérations DCA
de la Police fédérale



PAALCO

Place Saint-Aubain, 2, 5000 Namur

@ : paalco@province.namur.be

Web : <https://www.gouverneurnamur.be>



Supported by ISF-Fund of the European Union

Editeur responsable : Denis MATHEN, Place Saint-Aubain, 2, 5000 Namur



Pour une Approche Administrative de Lutte contre la Criminalité Organisée

Projet pilote en partenariat entre
le Gouverneur de la Province de Namur
et
la Police fédérale

Qu'est-ce que l'approche administrative ?

L'implantation et l'enracinement de la criminalité, et particulièrement de la criminalité organisée, dans le tissu socio-économique et culturel local impactent l'économie, la qualité de vie et la confiance du citoyen dans le fonctionnement des institutions officielles. Face à une criminalité très organisée, les acteurs publics et les autorités doivent donc s'organiser.

Complémentaire à l'approche pénale classique, **l'approche administrative de lutte contre des phénomènes criminels** constitue un moyen probant de prévenir, perturber et réprimer cette problématique. Elle entend ainsi développer une **meilleure structuration des échanges d'information** entre tous les partenaires afin de mieux détecter ces phénomènes.

Elle vise également à **utiliser l'ensemble des moyens et outils administratifs** (règlement, autorisations, licence, permis, ...) et à **en développer** de nouveaux pour éviter de laisser la criminalité s'installer en permettant l'utilisation des moyens légaux et des structures administratives régulières pour développer leurs activités.

Elle encourage ainsi la mise en place **d'une approche multipartenaires**, où les différentes autorités et les acteurs publics établissent ensemble des barrières administratives évitant, déviant et déformant les structures d'opportunité des organisations criminelles.

La lutte contre la criminalité organisée, sous toutes ses formes, est l'affaire de tous. Chaque acteur impliqué doit pouvoir compter sur l'ensemble de ses partenaires, travaillant chacun, dans le cadre de leurs compétences, dans un but commun et une volonté de collaboration forte.

Qu'est-ce que PAALCO ?

Le projet PAALCO (Pour une Approche Administrative de Lutte contre la Criminalité Organisée) est un projet-pilote né d'un partenariat entre le Gouverneur de la Province de Namur et la Police Fédérale (DCA Namur). Un comité d'accompagnement, présidé par le Gouverneur, a été mis en place pour suivre le projet et rassemble des acteurs du monde judiciaire, policier et administratif avec notamment le Procureur du Roi, des représentants de la Région wallonne, des Services Publics Fédéraux, etc.

Ce projet, financé par l'Union Européenne et la Police Fédérale, est une initiative sœur des projets ARIEC (ARondismenteel Informatie & Expertise Centrum) Limburg et Antwerpen, s'inspirant des expériences BIBOB (Bevoordering IntegriteitsBeoordelingen door het Openbaar Bestuur) au Pays-Bas et des travaux du professeur Brice de Ruyver (UGent).

*« On ne peut agir efficacement
qu'en travaillant de concert »*

Edmund Burke

Quelles sont les missions de PAALCO ?

Le projet PAALCO Namur vise donc à :

Sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'approche administrative de lutte contre la criminalité organisée et plus particulièrement les autorités administratives locales, à l'utilisation de leurs outils juridiques, administratifs et structurels dans le cadre de cette approche de la criminalité ;

Soutenir la réflexion des autorités tant en termes de gestion de l'information que de mise en œuvre d'un modèle d'approche administrative au niveau local ;

Étudier des phénomènes criminels déterminés et la façon dont l'approche administrative peut participer à les enrayer, de manière à soutenir la réflexion des autorités partenaires ;

Proposer des outils spécifiques, notamment juridiques, pour lutter contre des phénomènes ciblés ;

Soutenir la structuration de l'échange d'information et la mise en place d'une gestion centralisée et performante des informations pour permettre l'identification des signaux criminels.